## FEMME JALOUSE ET VICTIME INNOCENTE

Deux jeunes gens de bonne famille, le frère et la sœur, s'aimaient l'un et l'autre d'un vif amour. Jamais entre eux la moindre contestation. Plaisirs et joies, douleurs et peines, tout leur était commun. Au surplus ils étaient riches et rien, semble-t-il, ne pouvait troubler leur bonheur.

Vint le jour cependant où le frère crut devoir se marier, et dès lors le malheur entre sous le toit de leur maison. Il avait épousé une femme coquette, irascible et hargneuse qui ne tarda pas à montrer de quelles infamies la jalousie est capable. Elle n'eut bientôt qu'une pensée : se débarrasser de sa belle-sœur, et par n'importe quel moyen. Chaque jour, quand son mari rentrait de la chasse, c'était une nouvelle accusation : sa belle-sœur avait abîmé un meuble rare, détérioré un vase de prix. La réponse était toujours la même : les maladroits sont à plaindre et non pas à blâmer.

À la longue la méchante créature se piqua au jeu et résolut d'en finir. Elle s'en alla prendre conseil d'une vieille sorcière.

« Vous avez raison, lui dit celle-ci, une entreprise que l'on ne mène pas promptement à bout risque de se retourner contre qui l'a conçue. Si vous voulez que votre mari vous écoute, il faut vous adresser à son cœur. Vous savez quels sont les êtres qu'il aime; arrangez-vous pour qu'ils disparaissent. »

Le soir même, au moment où le jeune homme arrivait de voyage, il vit venir sa femme au-devant de lui. « Je vous en prie, s'écria-t-elle, ne gardez pas rancune à ma belle-sœur, mais elle a tué le beau chien de chasse auquel vous tenez tant. C'est sans doute par maladresse. »

À ces mots, la figure du jeune homme se contracta. Il se tourna vers sa sœur : « Est-ce vrai ce que j'entends, sœur chérie ? demanda-t-il.

– Dieu du paradis le sait ? » répliqua celle-ci.

Le lendemain une nouvelle encore plus pénible attendait le malheureux. Sa femme s'empressa de le lui annoncer :

- « Je ne puis vous cacher davantage ce qui s'est passé, gémitelle. Ma belle-sœur a poignardé votre magnifique cheval noir, celui sur lequel vous montiez de préférence. Je suis sûre d'ailleurs qu'elle n'a pas cru mal faire.
- Est-ce possible? s'écria le jeune homme, au comble de l'exaspération. Ma sœur est donc folle ou criminelle! » Puis se radoucissant : « Serait-ce toi qui aurais commis ce forfait, sœur bienaimée? interrogea-t-il.

- Dieu du paradis le sait! » répondit la jeune fille.

À quelque temps de là une nécessité urgente contraignit le jeune homme de partir pour un voyage de longue durée. Sa femme mit le moment à profit pour commettre un crime affreux. Elle n'avait pas craint d'immoler deux bêtes innocentes; elle ne recula pas cette fois devant le meurtre d'une créature humaine. Elle étrangla son propre enfant, puis trempant sa plume dans le sang de la victime, elle écrivit à son mari:

« Revenez bien vite à la maison, époux chéri, car un malheur épouvantable est arrivé. Notre enfant, que nous chérissons l'un et l'autre d'amour si tendre, n'est plus. Votre sœur l'a étouffé, en le serrant entre ses mains. Il est à présumer que la pauvre femme ne s'est pas rendu compte de son acte. »

En recevant cette triste missive, l'infortuné père se sentit le cœur brisé de douleur et l'esprit transporté de colère. Il accourut sur-le-champ au grand galop de son coursier, appela sa sœur, et, sans lui donner le temps de se justifier :

« Décidément c'en est trop, s'écria-t-il, il faut un châtiment exemplaire à tant de crimes. Je ne t'accorde qu'une dernière faveur, celle de choisir toi-même le genre de supplice que tu préfères. Puisqu'il en est ainsi, que la volonté de Dieu soit accomplie!
 repartit la jeune fille. Il saura bien découvrir le coupable. En attendant, je demande que l'on me coupe les bras et que l'on

m'attache à un arbre de la forêt.

– Ton désir sera exaucé », lui fut-il déclaré, et on amputa les deux bras, et ainsi mutilée on la hissa parmi les branches d'une aubépine qui répandait le parfum de ses fleurs dans un recoin perdu au milieu du bois.

Le dernier tour de lien n'était pas encore serré sur sa taille que déjà la providence de Dieu se manifestait. Une épine très dure s'enfonçait dans le pied de son frère, le transperçant de part en part, et, comme il tentait des efforts désespérés pour l'arracher, on entendit un oiseau qui chantait à voix mélodieuse dans un buisson : « Un grand forfait a été commis en ce lieu. Aussi longtemps que les bras de la sœur n'auront pas repoussé, le pied du frère ne guérira pas. »

Le lendemain Dieu opérait un second miracle. La victime innocente vit accourir d'un château voisin deux superbes lévriers qui lui apportaient une abondance de provisions. Pendant plusieurs jours les chiens continuèrent leur charitable manège, si bien que le fils du seigneur finit par s'inquiéter et voulut savoir où ils allaient. Il donna un morceau de pain à l'un d'eux et le suivit. Au premier détour du chemin, l'animal partit comme une flèche et disparut. Le lendemain il coupa un morceau de pain plus gros et le jeta à l'autre chien. Celui-ci le happa au vol, et, en deux bonds, gagna la campagne.

« Il ne sera pas dit que ces bêtes joueront au plus malin avec moi, déclara-t-il impatienté. J'en aurais le cœur net de leurs stra-

tagèmes. »

Il fit confectionner une énorme miche et la leur donna. Le poids en était si lourd qu'ils durent se mettre à deux pour la porter. Ils s'éloignèrent à pas lents et il les suivit à distance. Ils le menèrent de la sorte à la clairière et, comme ils ne réussissaient pas à soulever leur fardeau jusqu'à la captive, il perçut le son d'une voix qui répétait : « coupez le pain en menus morceaux, mes fidèles amis, et je finirai par le manger. »

- « C'est la voix d'un ange du ciel que j'entends! Qui donc est là? » s'écria le jeune seigneur, en s'élançant jusqu'à l'arbre. Il demeura saisi d'admiration devant le visage merveilleusement beau de la jeune fille et d'horreur devant son corps mutilé.
- « Qui que vous soyez, femme, reprit-il, je tiens à mettre un terme à votre supplice. Je vous emmènerai au château de mon père, et, par ma foi de gentilhomme, je déclare que je n'aurai pas d'autre épouse que vous. Votre infortune est un motif de plus pour que je vous choisisse. »

Il tint parole. Quinze jours après il conduisait la jeune fille à l'autel et des fêtes somptueuses célébrèrent leurs noces.

Tout semblait leur sourire et l'avenir désormais s'annoncait sous d'heureux auspices, lorsqu'au bout de quelques mois, le mari reçut un message du roi lui ordonnant de rejoindre l'armée. Il dut partir pour la guerre et l'irascible belle-sœur profita de son absence, pour trouver une nouvelle vengeance. Sa colère était d'autant plus forte que sa victime venait de mettre au monde deux superbes jumeaux.

La nouvelle lui en était parvenue par un messager que le vieux seigneur envoyait à son fils et dont elle avait dérobé les lettres par surprise, en l'invitant à boire.

« Il vous est né deux très beaux garçons, lui était-il écrit; réjouissez-vous avec nous! »

Elle effaça ces mots et écrivit à la place :

« Il vous est né un chien et un chat. Nous vous plaignons du fond du cœur! » cacheta la lettre et renvoya le messager.

À quelque temps de là, la réponse arrivait; le soldat disait : « Quoiqu'il en soit de ces singuliers enfants, conservez-les jusqu'à mon retour; je veux les voir ». Mais avant que la réponse fût à destination, la maudite femme l'interceptait par les mêmes procédés et mettait ces mots : « Faites chauffer le four pour la mère et ses petits. Je suis honteux d'une pareille famille. »

Grande fut la surprise du vieux père quand on lui livra cette lettre.

- « Brûler ma belle-fille et ses mignons enfants, jamais! s'écriat-il. Évidemment mon fils est fou. Ils iront où il leur plaira, les malheureux, mais moi je ne serai pas leur bourreau.
- Puisqu'il faut m'en aller, murmura la pauvre femme, je vous prierai de m'accorder une dernière faveur. À mon épaule suspendez une besace à double poche; vous y mettrez les deux innocents et nous voyagerons de compagnie. »

Le vieux gentilhomme, en pleurant, déféra à son désir. Il attacha la besace à son épaule et, après l'avoir bénite, il la confia à la grâce de Dieu.

Dieu vint encore en aide à la persécutée. Au moment où elle passait sur les bords d'une fontaine dont les eaux miroitaient limpides sous le soleil de midi, voilà que soudain l'un de ses fils, quoiqu'il n'eût pas encore un an, commença de crier : « Mère, j'ai soif! » tandis que sur la branche d'un arbre un oiseau au bleu plumage chantait à voix pressante : « Trempe, trempe un moignon dans l'eau ».

- « Il n'est pas douteux que c'est Dieu qui commande », songeat-elle, et, docile à la voix, elle trempa un moignon dans la fontaine, et aussitôt il lui poussa un bras et l'enfant put boire.
- « Mère, mère, j'ai soif! » reprit à son tour, son second fils, et l'oiseau de répéter : « Trempe, trempe l'autre moignon! »

De nouveau elle obéit et un deuxième bras lui naquit et son fils but à sa soif.

« Frappe maintenant trois coups sur le sol », cria l'oiseau, en s'envolant à tire-d'aile.

Elle frappa les trois coups et un superbe château se dressa devant ses yeux où elle trouva tout à discrétion pour elle et ses petits.

Il y avait déjà plusieurs années que ces choses s'étaient passées, lorsque le jeune seigneur revint de guerre. En apprenant de quelle façon on avait exécuté ses ordres et comment sa femme était partie, il ressentit la plus vive douleur : « Puisqu'elle en est réduite à chercher son pain, dit-il, je ne mérite pas un meilleur sort. Je chercherai le mien aussi, heureux si je la retrouve jamais. »

283

Ayant ainsi parlé, il mit la besace à l'épaule s'arma d'un bâton noueux et s'éloigna de la demeure paternelle, résolu à n'y rentrer qu'avec sa femme et ses enfants.

Le hasard de la route le servit à souhait. Dès le premier jour il arriva devant un château de bel aspect dont il ne soupçonnait pas l'existence en ce lieu. Il frappa à la porte et recula de surprise. Sur le seuil une femme était apparue, resplendissante de grâce, dont les traits rappelaient, d'une manière étrange, ceux de sa femme et dont les deux enfants, deux jumeaux, ressemblaient singulièrement à lui-même.

« Soyez le bienvenu, Seigneur, lui dit la châtelaine qui l'avait reconnu, mais qui doutait encore de ses vrais sentiments. Vous êtes ici dans la maison de Dieu. Trois victimes innocentes y ont trouvé un asile. Elle ne ferme pas ses portes aux voyageurs. Il y a pour vous place à table et auprès du feu. Entrez!

– Merci, noble dame, de votre aimable accueil, répondit-il tout ému. Vous me mettez si bien à l'aise qu'il me semble être chez moi. J'accepte volontiers votre hospitalité. »

Longtemps après le repas les conversations se prolongèrent. Assis près du foyer, le voyageur regardait avec admiration son hôtesse et se laissait aller au charme de sa parole. Mais à la fin la fatigue du chemin produisit son effet. Un demi-sommeil s'empara de lui, ses yeux se fermèrent et son chapeau roula dans la cendre.

À ce moment une petite tête, émergea au-dessus d'un berceau : « Mère, mère, murmura l'enfant, le chapeau du père est tombé dans le feu!

- Tais-toi, répliqua la châtelaine, il pourrait se réveiller!
- Mère, mère, cria à son tour à voix haute le second enfant, le chapeau du père va prendre feu!
- Silence! répondit une seconde fois la châtelaine, car il pourrait l'entendre.
- Vous avez raison l'un et l'autre fit soudain le voyageur, en se redressant. J'ai entendu en effet, et je sais maintenant de façon certaine, que j'ai devant moi les êtres que j'aime le plus au monde, ma femme et mes enfants bien-aimés. Par la volonté de Dieu le

temps des épreuves est terminé. Nous allons revenir au château de mon père et la maudite créature qui a su travestir ma pensée, au point de mettre votre vie en danger recevra le prix de ses forfaits. » Il tint parole. Il rentra avec les siens chez son père et proclama qu'il y aurait de magnifiques fêtes pour célébrer l'heureux événement. Tous les notables du pays y furent convoqués et parmi eux le frère de sa femme.

Il y vint en boitant. Oublieuse de ses griefs, sa sœur l'attendait : « Courage! mon frère, s'écria-t-elle, l'heure du pardon a sonné. J'ai mes bras, je puis vous enlever l'épine. »

Elle dit, et sans effort arracha le bois douloureux, et à l'instant la plaie se cicatrisa.

Le maître du château prit alors la parole : « Si l'heure du pardon a sonné pour les uns, l'heure du châtiment a sonné pour les autres » et, se tournant vers la femme de son beau-frère, « j'ai donné ordre de chauffer le four, allez voir s'il est à blanc. Quand il sera au point où vous le désiriez pour ma femme et mes enfants, vous y entrerez, car telle est ma volonté formelle. » Prières et supplications furent inutiles. La jalouse expia ses crimes au feu et sa victime retrouva enfin le bonheur et la paix qu'elle avait bien mérités.

T. 706 (18). *La Paroisse Bretonne*, juillet 1905.

1905 (3° série), p. 43-50 : « Femme jalouse et victime innocente ».